

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00374 Numéro SIREN : 453 928 913 Nom ou dénomination : A 3 C M

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2022 sous le numéro de dépôt 2238

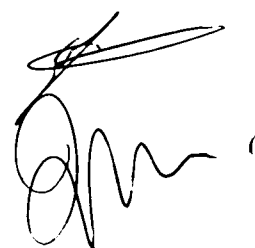
Désignation de l'entreprise : SARL A3CM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : 77 Boulevard Yves Guillou		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 4 5 3 9 2 8 9 1 3 0 0 0 1 2		Néant ☐ *							
		Exercice N, clos le, 30/09/2021							
		N-1 30/09/2020							
		Brut 1							
		Amortissements, provisions 2							
		Net 3							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 120	AC	8 120			
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	120 037	AS	109 525	10 512	13 556	
		Autres immobilisations corporelles	AT	348 166	AU	291 294	56 872	36 178	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX	42 476	AY		42 476		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	323 718	CV		323 718	323 718
			Créances rattachées à des participations	BB		BO			
			Autres titres immobilisés	BD	2	BE		2	2
			Prêts	BF		BO			
			Autres immobilisations financières *	BH	8 882	BI		8 882	8 882
TOTAL (II)		BJ	851 401	BK	408 939	442 462	382 336		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	21 196	BM		21 196	30 847	
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BO				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	182	BW		182	26 100	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	24 839	BY		24 839	26 485	
		Autres créances (3)	BZ	632 034	CA		632 034	629 033	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	49 632	CG		49 632	17 728	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 239	CI		4 239	5 899	
	TOTAL (III)		CJ	732 123	CK		732 123	736 093	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
		Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 583 524	IA	408 939	1 174 585	1 118 428		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	8 882	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :			Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise SARL A3CM			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :12 000.....)	DA	12 000	12 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 200	1 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	256 784	120 537	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	155 700	148 247	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	38 180	38 180	
	TOTAL (I)	DL	463 864	320 164	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	228 279	177 196	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		45 030	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	93 243	122 586	
	Dettes fiscales et sociales	DY	106 670	170 920	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	282 500	282 500	
	Autres dettes	EA	30	31	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	710 721	798 264		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 174 585	1 118 428	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	671 875	721 858	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 517	59 593		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/09/2021

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
77520000 - Cession immo corporelles		500
77800000 - Autres produits exceptionnels		331
Totalisation		831



Désignation de l'entreprise **SARL A3CM**Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
				1		2				
						3				
						4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	8 120	KE				
CORPORELLES	Terrains			KG		KH				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ		KK				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN				
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ				
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]	KS	119 238	KT	799		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	312 646	KW	18 193		
		Matériel de transport *			KY	5 100	KZ	10 400		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 926	LC			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF			
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	2 875			
	Avances et acomptes			LK		LL	42 476			
	TOTAL III			LN	441 911	LO	74 743			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M			
		Autres participations			8U	323 718	8V			
Autres titres immobilisés			1P	2	1R					
Prêts et autres immobilisations financières			1T	8 882	1U					
TOTAL IV			LQ	332 602	LR					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	782 633	ØH	74 743			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
								4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	8 120	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	120 037	ML	
		Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM	330 840	MO	
		Matériel de transport			IV		MP	3 100	MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	4 926	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	2 875	NA		
	Avances et acomptes			NC		ND	42 476	NE		
	TOTAL III			IY		NG	5 975	NH	510 679	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IØ		ØX	323 718	ØY	
Autres titres immobilisés			I1		2B	2	2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	8 882	2F			
TOTAL IV			I3		NJ	332 602	NK			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	5 975	ØL	851 401	

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A3CM										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	8 120	PF		PG		PH	8 120	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	105 682	QA	3 843	QB		QC	109 525	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	278 966	QE	6 334	QF		QG	285 299	
	Matériel de transport		QH	3 832	QI	1 313	QJ	3 100	QK	2 045	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 697	QM	252	QN		QO	3 949	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	392 177	QV	11 741	QW	3 100	QX	400 819	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	400 297	ØP	11 741	ØQ	3 100	ØR	408 939	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal, exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A3CM							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	38 180	TN	TO	38 180		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	38 180	TS	TT	TU	38 180	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	38 180	UB	UC	UD	38 180
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH					
	- exceptionnelles	UJ	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.						10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A3CM										Néant ☐		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	8 882	UV	8 882	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	24 839		24 839						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	501		501						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 663		16 663						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	3 531		3 531						
	Groupe et associés (2)		VC	602 280		602 280						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	9 060		9 060						
	Charges constatées d'avance		VS	4 239		4 239						
	TOTAUX				VT	669 994	VU	669 994	VV			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	7 517		7 517						
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	220 762		207 618		13 143				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A			(25 703)		25 703				
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	93 243		93 243						
Personnel et comptes rattachés			8C	38 570		38 570						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	24 810		24 810						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 401		2 401						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	2 382		2 382						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 680		4 680						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	282 500		282 500						
Groupe et associés (2)			VI	33 827		33 827						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	30		30						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX				VY	710 721	VZ	671 875		38 846			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	96 503	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SARL A3CM						Néant ☐		Exercice N, clos le : 30092021					
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	155 700				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WB					
	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE					
	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG	1 204				
	RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB					
	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)				XX					
	WJ			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY					
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	37 305				
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	15 967		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	15 967
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme							- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8			
								- imposées au taux de 0 %		ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							- Plus-values nettes à court terme		WN			
								- Plus-values soumises au régime des fusions		WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	2 989	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3		
TOTAL I										WR	213 165		
II. DÉDUCTIONS											WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)											WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV		
			- imposées au taux de 0 %								WH		
			- imposées au taux de 19 %								WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *											WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *											XA	46 269	
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation											2A	2 435	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										ZY		
	Majoration d'amortissement *										XD		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		XF		
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC				
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)		PB				
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulatrice de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	15 967	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC				
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	62 236	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XI	150 929	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	150 929	XO	0

2058A - Réintégrations diverses au 30/09/2021

Libellé	Montant
Charges ouvrant droit à la RIM	238
Réintégrations diverses	2 751
Totalisation	2 989

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more elaborate, with a large loop and a long horizontal stroke. The signature on the right is simpler, with a few loops and a horizontal stroke.

2058A - Déductions diverses au 30/09/2021

Libellé	Montant
Dividendes de société transparente	15 967
Totalisation	15 967

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise SARL A3CM		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	19 155	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne W1	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SARL A3CM										Néant ☐ *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	148 247		Dividendes		ZD	136 247	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZE	12 000	
							Report à nouveau		ZF		
	TOTAL I			ØF	148 247		TOTAL II		ZH	148 247	
										(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7	72 288	YQ	53 714	37 273			
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	24 444	12 189			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	112 259	XQ	118 023	96 496			
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	19 933	20 396			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	158 905	184 277			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	321 305	313 358			
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	3 288	3 981			
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		9Z	9 938	9 243			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	13 226	13 223			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	92 373	96 124			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	107 010	102 584			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020) *					ØB	453 832				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%		%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0			ZR	
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ		

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SARL A3CM**Néant ☒ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6	Cf état 2059 A - Détail...	3 100	3 100		
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑧		③	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6	500	500	500			
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
				500			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées au 30/09/2021

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
Crédit bail-ACH	14/03/2017	3 100		3 100			500	500	500				
Totalisation		3 100		3 100			500	500	500				

Désignation de l'entreprise : **SARL A3CM**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

**Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)**

1

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL A3CM**

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL A3CM					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A3CM		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102020		et clos le : 30092021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	17	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	17	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 514 519	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	27 674	
TOTAL 1	OX	1 542 193	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	413	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	33 848	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	34 261	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	506 569	
Variation négative des stocks	OQ	9 651	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	105 435	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	674	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	72 677	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	695 006	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	881 448
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	881 448
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 542 193	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/2 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/01/2021

N° SIRET 45392891300012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A3CM

ADRESSE (voie) 77 Boulevard Yves Guillou

CODE POSTAL 14000

VILLE CAEN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 240

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique MARIATTE Prénom(s) Maryline

Nom marital % de détention 30,00 Nb de parts ou actions 72

Naissance : Date 09/11/1982 N° département 51 Commune REIMS Pays FRANCE

Adresse : N° 10 Voie Le clos du bois

Code postal 14930 Commune MALTOT Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique MARIATTE Prénom(s) Cédric

Nom marital % de détention 30,00 Nb de parts ou actions 72

Naissance : Date 08/01/1980 N° département 51 Commune REIMS Pays FRANCE

Adresse : N° Voie 9B Avenue Henry CHERON

Code postal 14000 Commune CAEN Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|0|09|2|0|2|1|

N° SIRET 4|5|3|9|2|8|9|1|3|0|0|0|1|2

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A3CM

ADRESSE (voie) 77 Boulevard Yves Guillon

CODE POSTAL 14000

VILLE CAEN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

240

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MARIATTE Prénom(s) Arnaud

Nom marital % de détention 30,00 Nb de parts ou actions 72

Naissance : Date 29101983 N° département 51 Commune REIMS Pays FRANCE

Adresse : N° 103 Voie Rue du Général Leclerc

Code postal 14790 Commune VERNON Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/09/2021

N° SIRET 45392891300012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL A3CM

ADRESSE (voie) 77 Boulevard Yves Guillou

CODE POSTAL 14000 VILLE CAEN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SARL Dénomination BP MARIATTE

N° SIREN (si société établie en France) 482878857

% de détention 100,00

Adresse : N° 52 Voie 54 Rue du Vagueux

Code postal 14000 Commune CAEN Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination Mariatte ND CO

N° SIREN (si société établie en France) 497642579

% de détention 50,00

Adresse : N° 77 Voie Bd Yves Guillou

Code postal 14000 Commune CAEN Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SARL A3CM	45392891300012	1071C
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
77 Boulevard Yves Guillou		
14000 CAEN		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	150 929
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	500
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	38 120

III. Bénéfices soumis au taux normal		
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	112 809

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%		
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065	

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL A3CMdu 01102020Adresse 77 Boulevard Yves Guillou14000 CAENau 30092021

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	VARIN Cyrille	PÂTISSIER			24 RUE DES FORGES	14190	SAINT GERMAIN LE VAS	
2	MARIATTE Arnaud	Gérant			103 rue du Général Leclerc	14790	VERSION	
3	MARIATTE Cédric	Gérant			77 Boulevard Yves GUILLOU	14000	CAEN	
4	MARIATTE Maryline	Gérant			10 LE CLOS DU BOIS RUE DES LONGRAIS	14930	MALTOT	
5	LEVAL Michel	BOULANGER			RUE DE L'EGLISE	14540	SOLERS	
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ⑤)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ⑤)	Valeur des avantages en nature (v. notice ⑤)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	39 061			39 061				39 061
2	35 784			35 784				35 784
3	35 784			35 784				35 784
4	34 042			34 042				34 042
5	31 408			31 408				31 408
6								
7								
8								
9								
10								
**	176 079			176 079				176 079

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ⑩	176 079	- de l'exercice ⑩	150 929
- de l'exercice précédent ⑩	176 079	- de l'exercice précédent ⑩	142 348
Nom et qualité du signataire MARYLINE MARIATTE CO GERANTE		A CAEN Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

**Formulaire obligatoire**

Au titre de l'année civile 2019

Néant

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES
DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALAIRES

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise.etc.)

A3CM
Société à responsabilité limitée
au capital de 12 000 euros
Siège social : 77 Boulevard Yves Guillou
14000 CAEN
453 928 913 RCS CAEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 MARS 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30
Septembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 s'élevant à 155 699,87 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 155 699,87 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 412 484,31 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2018 :
158 000 euros, soit 658.33 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 158 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019 :
98 400 euros, soit 410 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 98 400 euros

Exercice clos le 30 septembre 2020 :
12 000 euros, soit 50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 12 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 MARS 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

